

Ajournement

le taux d'imposition d'un caissier de banque. Comment les banques ont-elles montré leur reconnaissance? Elles ont tout simplement accru de 50 p. 100 l'écart entre le taux d'intérêt qu'elles versent sur les dépôts et le taux qu'elles imposent sur les prêts.

● (2225)

Les travailleurs, les travailleuses et les petits commerçants de Spadina, monsieur l'Orateur, ont récemment montré qu'ils ne sont pas les électeurs dociles et stupides sur lesquels le gouvernement comptait lorsqu'il a déclenché une élection partielle dans ma circonscription. Et si le ministre persiste à engraisser ses amis les banquiers en affamant les gens qui produisent toute la richesse du Canada, alors le reste de l'électorat canadien enverra bientôt le même message au gouvernement.

M. John Evans (secrétaire parlementaire du vice-premier ministre et ministre des Finances): Le député de Spadina (M. Heap) a affirmé principalement dans ses propos que le ministre des Finances (M. MacEachen) a donné instructions au gouverneur de la Banque du Canada de baisser immédiatement les taux d'intérêt. Je pense que les députés devraient se rappeler que l'élévation actuelle des intérêts a pour cause essentielle le taux de l'inflation. D'autres facteurs entrent également en jeu, dont il a déjà été souvent question à la Chambre. Ces facteurs sont divers. Il y a le degré de modération monétaire appliqué par la Banque du Canada. Il y a la croissance de la demande de crédit qui s'est manifestée au pays. Il y a la situation des intérêts aux États-Unis, qui a ses influences ici. Il y a la crise de l'offre qui s'est abattue sur les marchés ces trois ou quatre dernières années, la montée rapide

des cours pétroliers internationaux, les pénuries alimentaires et les insuffisances de récoltes survenues en certaines parties du monde à divers moments. Tous ces facteurs sont responsables de l'inflation actuelle. Tous ces facteurs, monsieur l'Orateur, ont contribué à la montée des intérêts.

La Banque du Canada dispose d'un levier et d'un seul, c'est le taux de croissance de la masse monétaire. Elle peut accélérer ou ralentir cette croissance de la masse monétaire. La Banque du Canada pas plus que le gouvernement ne peut d'un coup de baguette magique faire que le taux des intérêts soit de 15, de 30 ou de 5 p. 100. Ce taux dépend de l'offre de crédit. La Banque du Canada peut agir sur la masse monétaire, mais rien d'autre.

Si elle décide que la masse monétaire va s'accroître plus rapidement comme c'est le cas en ce moment, en tout cas à très court terme, parce qu'il y a plus d'offre d'argent, les taux d'intérêt auront tendance à baisser. L'effet de tout cela, monsieur l'Orateur, serait qu'à moyen terme il y aurait plus d'inflation qu'en ce moment. En fait, nous aurions des taux plus élevés et une inflation plus rapide à moyen terme qu'en ce moment. C'est tout de suite qu'il faut lutter contre l'inflation, monsieur l'Orateur, baisser son taux une fois pour toutes, instaurer les conditions favorables à la stabilité et à l'ampleur de la croissance économique et de l'emploi, à des rythmes peu élevés d'inflation, et à la prospérité future.

M. l'Orateur adjoint: Comme il est 10 h 30, la Chambre s'ajourne à 11 heures demain, en conformité de l'article 2(1) du Règlement.

(A 10 h 28 la séance est levée d'office, en conformité du Règlement.)